



Envoyé en préfecture le 22/08/2023

Reçu en préfecture le 22/08/2023

Publié le

ID : 034-253403604-20230331-438A-DE



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°438/2023

OBJET : Compte Administratif 2022

Membres : 18

Présents votant : 7

Pouvoirs : 3

L'an deux mille vingt-trois, et le 31 mars

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 24 mars 2023, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la Communauté de Communes du Clermontais

PRESENTS votants :

- Monsieur Michel VELLAS, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Alain BOZON, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Sophie COSTEAU, déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Patrick JAURES, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Marc CARAYON, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS
- Madame Fadelha BENAMMAR KOLY, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS :

- Monsieur Jean-Luc FALIP, conseiller départemental du canton de CLERMONT L'HERAULT,
- Monsieur Yvon PELLET, conseiller départemental du canton de LE CRES,
- Madame Myriam GAIRAUD, déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,

Exposé : Afin de débattre légalement sur le compte administratif, le comité syndical élit Bernard COSTE en qualité de Président.

Celui-ci présente ensuite le compte administratif de l'exercice 2022 qui reprend l'ensemble des opérations du budget primitif et du budget supplémentaire de l'exercice. Le résultat reflète la gestion des finances du syndicat mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze pour l'exercice 2022.

Résultat budgétaire de l'exercice

Fonctionnement	
Dépenses (a)	524 794.22 €
Recettes (b)	406 693.76 €
Résultat de fonctionnement (c=b-a)	- 118 100.46 €

Investissement	
Dépenses (a)	1 266.00 €
Recettes (b)	2 438.01 €
Résultat d'investissement (c=b-a)	1172.01 €

Le Compte administratif s'établit comme suit :

	Section Investissement	Section Fonctionnement
Résultat reporté de l'exercice 2021	42 876.30 €	239 420.30 €
Recettes	2 438.01 €	406 693.76 €
Dépenses	1 266.00 €	524 794.22 €
Résultat de l'exercice 2022	1172.01 €	- 118 100.46 €
Résultat clôture 2022	44 048.31 €	121 319.84 €

Avant que le comité syndical procède au vote, la Présidente Marie PASSIEUX quitte la salle.

Reçue en Préfecture et rendue exécutoire le :

Affichée le :

Envoyé en préfecture le 22/08/2023

Reçu en préfecture le 22/08/2023

Publié le

ID : 034-253403604-20230331-438A-DE

Berger
Levrault

Le Comité Syndical,
Le rapporteur entendu,
Après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des membres présents et représentés,

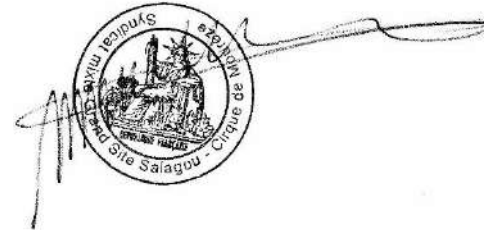
APPROUVE le compte administratif 2022.

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes,

AUTORISE la Présidente à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

**Pour Extrait Conforme,
A Clermont l'Hérault,
Le 31 mars 2023**

La Présidente



Marie PASSIEUX